Compte rendu réunion parentalité – 6 décembre 2016

Les espaces parents dans les écoles de la Fontaine d'Ouche

Présents :

Jean Baptiste Durand, coordonnateur REP Fontaine d'Ouche
Martine Vincent, responsable territoire Dijon – CAF21
Isabelle Van Huyse, responsable ASF Fontaine d'Ouche
Christelle Ossola, assistante sociale du conseil départemental
Pascale Tribolet, travailleur scoial CAF
Mathieu Depoil, directeur de la maison phare
Anne Bizouard, médiatrice familiale CAF
Salwa Garnoussi, centre socioculturel
Estelle Coindard, référente de parcours PRE Fontaine d'Ouche
Anaïs Riou, médiatrice familiale la maison phare
Anita Brassaud, école des parents et des éducateurs

Bilan de fonctionnement après 1 trimestre

	École Anjou	**École Buffon**	**École Alsace**	**École Lallemand**
ouverture	Mai 2014	Mai 2014	Septembre 2015 (périsco) Septembre 2016 (maternelle)	Novembre 2015
fréquentation	**3-4 mamans en moyenne.** Quelques parents ne viennent qu'une fois.	**Entre 2 et 4 parents aux permanences.** 16 familles différentes venues depuis le début de l'année avec des parents d'élèves de maternelle.	**En moyenne 2 à 4 personnes.** 2 mères viennent régulièrement. 1 seule permanence sans parents. Petit déjeuner : une quinzaine de parents un lundi matin.	**Entre 3 et 7 parents.** Parmi eux, 3 parents élus dynamiques, investis dans la vie de l'école qui souhaitent être acteurs.
Bilan	Le même groupe de mères s'est constitué et reste fidèle à l'espace parents. Orientation au cas par cas de familles sur le CLAS.	Plus-value très importante d'être deux par rapport à l'an dernier où l'EPE seule assurait les permanences. L'espace parents est toujours très régulièrement utilisé par les enseignants.	Les locaux sont bien mieux adaptés. Lien facilité avec la directrice. La mutualisation des locaux avec les enseignants ne pose pas de problème. Certaines familles ont été orientées sur des actions PRE ou CLAS.	Thématiques abordées : les problème de comportement mais aussi beaucoup de questions sur l'école : relations parents professeurs, organisation, fonctionnement de l'école. De l'entraide, des liens de solidarité entre parents sont constatés : volonté de proposer un vide grenier à l'école.

D'une manière générale, on constate une fréquentation toujours assez faible mais en progression à Buffon et encore plus à Alsace où le changement de lieu permet une meilleure liaison avec l'école et une meilleure identification par les familles.

Les échanges mettent en avant l'intérêt que pourrait avoir la création d'une association de parents du réseau → groupe de parents ressources.

L'extension aux écoles Colette et Champs Perdrix

Les deux derniers espaces parents du quartier ouvriront en janvier à Colette et février à Champs Perdrix. Cela nécessite de modifier le calendrier des permanences qui ne pourront plus être assurées à un rythme aussi soutenu sur 6 écoles.

Décisions :

- diminution des permanences sur chaque site (1 à 2 fois par mois)
- la semaine précédant chaque vacances scolaires, organisation d'un petit déjeuner à partir de 8h15 dans les espaces parents. Le petit déjeuner serait suivi d'un atelier débat sur une thématique éducative pouvant intéresser les parents d'élèves. Cette formule permet d'associer davantage les enseignants volontaires qui peuvent partager un moment convivial avec les parents avant la classe.
- La programmation des ateliers débat pourrait être réalisée par l'EPE et validée par le groupe : chaque thématique serait proposée sur chacune des écoles.
- Un document outil de communication est réalisé par la maison phare avec les dates des petits déjeuners sur chaque école.
- Le calendrier ci dessous est validé par le groupe.

Calendrier pour les permanences des partenaires dans les espaces parents

	Anjou	Alsace	Colette	Champs P	Buffon	Lallemand
Lundi		PRE (Estelle) La maison phare (Anaïs)				
Mardi				Acodège (Audrey) ? CAF (Pascale)	EPE (Béatrice) PRE (Estelle)	La maison phare (Salwa) CD (Christelle et Nathalie)
Mercredi						
Jeudi			CAF (Anne) PRE (Estelle)			
Vendredi	La maison phare (Salwa 2/3) EPE (Margaux 2/3) Acodège (Audrey 2/3)					

Les jours des décharges de directeurs sont indiqués sur fond jaune.

	JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
1	D		M		M		S		L		J	1
2	L		J		J		D		M		V	2
3	M		V		V		L	Alsace	M		S	3
4	M		S		S		M	CP / Buffon / Lallemand	J		D	4
5	J		D		D		M		V		L	5
6	V		L	Alsace	L	Alsace	J	Colette	S		M	CP / Buffon / Lallemand	6
7	S		M	CP / Buffon / Lallemand	M	CP / Buffon / Lallemand	V	Anjou	D		M		7
8	D		M		M		S		L		J	Colette	8
9	L	Alsace	J	Colette	J	Colette	D		M	CP / Buffon / Lallemand	V	Anjou	9
10	M	CP / Buffon / Lallemand	V	Anjou	V	Anjou	L	***Alsace***	M		S		10
11	M		S		S		M	***CP / Buffon / Lallemand***	J	Colette	D		11
12	J	Colette	D		D		M		V	Anjou	L	Alsace	12
13	V	Anjou	L	***Alsace***	L		J	***Colette***	S		M		13
14	S		M	***CP / Buffon / Lallemand***	M		V	***Anjou***	D		M		14
15	D		M		M		S		L	Alsace	J		15
16	L		J	***Colette***	J		D		M		V		16
17	M		V	***Anjou***	V		L		M		S		17
18	M		S		S		M		J		D		18
19	J		D		D		M		V		L	***Alsace***	19
20	V		L		L		J		S		M	***CP / Buffon / Lallemand***	20
21	S		M		M		V		D		M		21
22	D		M		M		S		L		J	***Colette***	22
23	L		J		J		D		M		V	***Anjou***	23
24	M		V		V		L		M		S		24
25	M		S		S		M		J		D		25
26	J		D		D		M		V		L		26
27	V		L		L		J		S		M		27
28	S		M		M		V		D		M		28
29	D				M		S		L		J		29
30	L				J		D		M		V		30
31	M				V				M				31